

Définition des soins palliatifs selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2002):

« Les soins palliatifs cherchent à améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille, face à une maladie potentiellement mortelle par la prévention et le soulagement de la souffrance évaluée précocement et évaluée avec précision, ainsi que par le traitement de la douleur et des autres problèmes physiques, psychologiques et spirituels qui lui sont liés. »

Les soins palliatifs

- procurent le soulagement de la douleur et des autres symptômes gênants
- soutiennent la vie et considèrent que la mort est un processus normal
- n'entendent ni accélérer ni repousser la mort
- intègrent les aspects psychologiques et spirituels des soins au patient
- proposent un système de soutien pour aider les patients à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort
- proposent un système de soutien pour aider les familles à faire face à la maladie du patient ainsi qu'à leur propre deuil
- utilisent une approche d'équipe pour répondre aux besoins des patients et de leurs familles en y incluant si nécessaire une assistance au deuil
- peuvent améliorer la qualité de vie et influencer peut-être aussi de manière positive l'évolution de la maladie
- sont applicables tôt dans le décours de la maladie, en association avec d'autres traitements pouvant prolonger la vie, comme la chimiothérapie et la radiothérapie, et incluent les investigations qui sont requises afin de mieux comprendre les complications cliniques gênantes et de manière à pouvoir les prendre en charge.